

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 42

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Autorisation d'un déplacement à New York en juillet 2017

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes**

ZONE DE L'ACTION :

New York City – Etats-Unis d'Amérique

THEME DE L'INTERVENTION :

Attractivité du Territoire de Provence

Le présent rapport à pour objet :

- Valider le principe d'un déplacement à New York d'une délégation du Conseil Départemental des BdR et ce, afin qu'elle y représente notamment la collectivité lors de l'inauguration de la Manifestation « Bastille Days » qui s'y tiendra en juillet 2017,
- Autoriser la dépense inhérente à l'organisation de ce déplacement.

LE DEPLACEMENT

L'objet du déplacement :**1- Les Bastilles Days**

Le Conseil Départemental des BdR se propose d'être le partenaire de l'opération principale de promotion de la Provence à NYC. Cette opération intitulée les « Bastille Days » se tiendra en juillet 2017.

Elle se veut être l'opération majeure de promotion de la Provence. Elle attire plus de 25.000 francophones et francophiles, journalistes spécialisés et voyageurs.

Bouches-du-Rhône Tourisme sera le partenaire du CD13 sur cette opération. Leurs deux participations seront signalées sur tous les supports de presse et de communication consacrés à la manifestation et un espace institutionnel leur sera réservé sur la manifestation.

Au titre de son statut de partenaire, la collectivité est invitée à être présente sur la manifestation et sa présence est vivement attendue au moment de l'inauguration de cette dernière.

2 – French Tech New York

Par ailleurs, une French Tech New York, la communauté entrepreneuriale française à New York, est la première à obtenir le label « French Tech Hub ». Ce Hub doit devenir pour la Provence un élément d'accompagnement des ses entreprises vers les Etats-Unis, mais également un outil de promotion des atouts de la Provence pour y favoriser des implantations.

Le label « French Tech Hub » est attribué par l'Etat français. Il a 4 objectifs :

1 - Structurer et fédérer la diaspora Tech française d'une métropole à l'international sous la bannière French Tech et créer des synergies vertueuses avec l'écosystème français.

2 - Offrir un point d'entrée simplifié aux startups françaises qui cherchent à se développer à l'étranger en recensant l'ensemble des acteurs de l'écosystème et des programmes d'accompagnement dans un site web.

- 3 - Accélérer le développement des startups françaises sur le territoire grâce à des entrepreneurs-mentors capable d'aiguiller et conseiller les entrepreneurs.
- 4 - Faire découvrir la French Tech aux acteurs locaux (investisseurs, entrepreneurs, entreprises, médias, talents) et leur présenter les nombreuses opportunités en France (recrutement de talents, opportunités d'investissements, opportunité de création d'entreprise, sourcing de startups, actualités de la French Tech).

Dates du déplacement : Juillet 2017 (sous réserve de modification de date).

Composition fonctionnelle de la délégation (sous réserve de modification de date) :

La délégation sera conduite par la Présidente accompagnée du délégué aux Relations internationales et des conseillers départementaux, d'agents du Département et des invités (soit des personnes qui, de l'extérieur, apporteront leurs concours à la bonne exécution et communication du déplacement).

Le budget prévisionnel indicatif

Ce budget peut être évalué aujourd'hui à la somme prévisionnelle de 90.000 euros.

CONCLUSIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose de vous prononcer favorablement sur :

- **l'autoriser le principe d'un déplacement à New York City (Etats Unis d'Amérique)** d'une délégation du Conseil départemental, en juillet 2017, afin d'y rencontrer les autorités locales, les représentants de la société civile dont ceux du monde économique et d'y représenter la collectivité sur l'opération « Bastille Days »,
- **l'intérêt départemental** de ce déplacement,
- **la composition prévisionnelle** de principe de la délégation à savoir :
 - d'élus départementaux et agents de la collectivité,
 - d'invités de la collectivité;
- **le principe de présentation d'un prochain rapport en commission permanente** portant confirmation de la date de la mission, de la composition précise, de la délégation, des modalités de prise en charge des frais afférents ainsi que le demande de délivrance de mandats spéciaux aux conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement.
- **la validation de la prise en charge directe par la collectivité** et par remboursement de frais de dépenses inhérentes aux déplacements des élus et des agents de la Collectivité, ainsi que des personnalités qualifiées invitées. L'ensemble de ces frais peuvent être des frais de transports locaux et internationaux, des frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense nécessaire et accessoire au bon déroulement de la mission,

La dépense d'un montant prévisionnel de 90.000 € sera imputée aux chapitres 011 et 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL